

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

DECEMBRE 2014

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre nouveau curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
- s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 100 €, par chèque bancaire uniquement.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Servants d'autel :
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Evangile auprès des malades
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.12 au 31.12.2014) :

- Vendredi 12.12.2014 : 18 H 00 *Messe*
- samedi 13.12.2014 : 18 H 00 *Messe avec les familles*
- samedi 20.12.2014 : 11 H 00 *Messe au Foyer*
dans le cadre de la Fête de Noël des Aînés
- mercredi 24.12.2014 : 18 H 30 *Messe de Noël avec les familles*
A une intention particulière

❑ Durant le mois de décembre 2014 sont invités à servir à l'Autel :

- | | |
|--|---|
| Le 13.12 (samedi)
à 18 H 00 | Philaé et Samuel PARISOT
Bryan et Laurine BIRY
Sophie MUNCK et Lucie ZIMMERMANN |
| Le 20.12 (samedi)
à 11 H 00 au Foyer | Tous les servants d'autel de Hirtzbach
(remise cadeaux de Noël) |
| Le 24.12 (mercredi)
à 18 H 30 | Tous les servants d'autel de Hirtzbach |

2. Frais de réabonnement au présent bulletin

En cette fin d'année, les porteurs du présent bulletin viendront, comme de coutume, collecter le montant bien symbolique de son réabonnement pour l'année 2015, toujours fixé à 3 € par famille, pour toute l'année.

Merci de réserver un bon accueil à ces jeunes, pour le service bénévole qu'ils accomplissent chaque mois !

3. Après-midi récréatives – 3^{ème} âge

Mme HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midi récréatives organisées à leur intention auront lieu les **lundis 08 et 22 décembre 2014, à partir de 14 H 00 au Club House.**

L'hiver s'installe, apportant son lot de solitude et de longues journées tristes... Alors, venez nous rejoindre pour passer une agréable après-midi et vous remonter le moral !

4. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

☐ L'Association des Donneurs de Sang bénévoles de HIRTZBACH vous invite à l'exposition « **HIRTZBACH 1914 à 1918** », préparée par M. Jean-Claude LAEMLIN et son équipe de bénévoles, qui aura lieu au Foyer Saint Maurice à HIRTZBACH **les samedi 06 décembre 2014 de 10 h 00 à 20 h 00 et dimanche 07 décembre 2014 de 10 h 00 à 18 h 00.**

A travers plus de 350 photos déclinées en 21 thèmes, vous découvrirez HIRTZBACH pendant la Grande Guerre.

De nombreuses anecdotes sont relatées (le grand père d'un hirtzbachois ayant servi dans le service sanitaire français, les jeunes hirtzbachois qui ont été appelés sous les drapeaux en 1914, ainsi que des documents exceptionnels et inédits).

Les organisateurs présenteront également une reconstitution de l'attaque française du 27 novembre au 04 décembre 2014, au Landfürstenweiher.

Entrée libre.

Boissons + petite restauration sur place.

Tombola (1 tirage toutes les heures).

Cette exposition bénéficie du soutien de la Municipalité, du Crédit Mutuel, de l'entreprise forestière Hagmann de SEPPOIS LE HAUT, de l'Association « Les Tranchées Oubliées de Mertzen » ainsi que de nombreux particuliers.

- ❑ L'Association des Donneurs de Sang informe ses membres et toute personne intéressée qu'un Don du Sang sera organisé **le lundi 08 décembre 2014, de 16 h 30 à 19 h 30 à CARSPACH.**

La précédente collecte à CARSPACH a réuni de nombreux donateurs du village. Une participation que l'association espère vivement retrouver ce 08 décembre.

Un grand merci d'avance, particulièrement aux jeunes dont la présence est très attendue.

5. Chasse - Avis aux promeneurs

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable les **dimanches 07 et 21 décembre 2014.**

6. Passage du médiabus

Le médiabus sera de passage à HIRTZBACH le **lundi 15 décembre 2014, de 10 h 15 à 12 h 15** devant la « Mairie-Ecole ».

7. Atelier floral à HIRTZBACH

Pour embellir vos fêtes de Noël, Mireille RENOIR vous propose les ateliers suivants :

- jeudi et samedi : 14 h 00 – 16 h 00 ;
- vendredi : 19 h 30 – 21 h 30 ;
- lundi : 14 h 00 – 16 h 00 et 19 h 30 – 21 h 30.
- Couronne de l'Avent : cette année, elle sera triangle, nature, aux tons crème – chocolat ! **Les 27, 28 et 29 novembre 2014.**
- Décor de porte, mur ou meuble de la maison : Jolie structure en forme de sapin fabriquée par nos petites mains ! Coloris crème – chocolat ou rouge – bordeaux, au choix ! **Les 04, 05 et 06 décembre 2014.**
- Centre de table : ce Noël, nature et noblesse s'inviteront à votre table. Décors et fleurs rouges ou blanches, au choix... !
Et pour les enfants... Samedi et lundi : 10 h 00 – 11 h 30.
- L'Avent : Couronne pétillante et festive ! **le 29 novembre 2014.**
- Bougeoir de la Mère Noël : couleurs bougie et déco au choix ! **le 06 décembre 2014.**
- Décor de table : pour accueillir toute la famille ! **les 20-22 décembre 2014.**

Coût : atelier adulte : 35 € - atelier enfant : 20 €
Inscriptions et renseignements : Mireille RENOIR – 33 rue du Réservoir
06.84.37.54.95 – www.temps-declare.fr

8. Marché du mardi soir

Le marché hebdomadaire du mardi (de 16 h 30 à 19 h 30, rue Principale, direction LARGITZEN) s'est étoffé de nouveaux participants :

- M. NAGGI SILVIO (Sarl ABRO LUCIANO de BOURTZWILLER) propose des spécialités d'Italie et d'Espagne telles que charcuterie, pâtes, fromages typiques ;
- Mme GSCHWIND (BALI EXPRESS de HINDLINGEN) propose une cuisine traditionnelle de l'île de Bali à travers des plats « frais » ;
- Mme HOFFSTETTER (les Escargots de Margaux de LARGITZEN) proposera sa propre production d'escargots, un produit local de saison à ne pas manquer ;
- M. Jérémy WELTY (Domaine WELTY d'ORSCHWIHR), vigneron-récoltant.

A partir du 02 décembre 2014, le marché se mettra à l'heure de Noël :

- vin chaud, jus de pomme chaud, marrons chauds,... ;
- tirage au sort tous les mardis de décembre à 19 h 30, pour gagner un repas-spectacle pour 2 personnes au Paradis des Sources (1^{er} tirage effectué par M. le Maire).

9. Fêtes de Noël

- La Fête de Noël des aînés du village aura lieu le **samedi 20 décembre 2014** à partir de midi au Foyer Saint Maurice, juste après la messe qui sera spécialement célébrée à leur intention, à 11 heures dans ce même foyer.

Cette fête est ouverte aux personnes âgées de 65 ans et plus qui recevront une invitation personnelle.

Attention : les personnes souhaitant y participer sont invitées à retourner le talon réponse joint à l'invitation ou à téléphoner à la mairie (03.89.40.99.21), avant le 16.12.2014.

- La Commune assumera par ailleurs son rôle traditionnel de Père Noël dans les écoles.

10. Marche populaire « La Tempête »

Le Football Club de Hirtzbach organise la 16^{ème} marche populaire « La Tempête », le **vendredi 26 décembre 2014**.

- Parcours de 10 km à travers le ban communal + parcours adapté ;
- Départ au Foyer, entre 7 H 00 et 14 H ;
- Inscription 1,80 €
- Restauration et buvette au Foyer (escalope panée ou jambon braisé, frites et salade – prix : 8 €).

Pour tous renseignements complémentaires, appeler au 03.89.40.00.90 ou au 03.89.25.27.94.

11. Taxi pour les Aînés

C'est à présent officiel, depuis le 17 novembre 2014, la Communauté de Communes d'ALTKIRCH a instauré un nouveau service de taxis pour les aînés.

Ce service est ouvert à toute personne âgée de plus de 65 ans, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite disposant d'une carte d'invalidité de 80 à 100 % avec station debout pénible, résidant dans une des six communes membres de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH.

Les déplacements ne sont possibles que dans l'enceinte de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH (ALTKIRCH, ASPACH, CARSPACH, HEIMERSDORF, HIRSINGUE et HIRTZBACH).

L'usager réglera au transporteur 25 % du coût du déplacement sur la base d'une tarification au kilomètre. Le reste est à la charge de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH.

Fonctionnement :

- Pour utiliser le taxi pour les aînés, chaque bénéficiaire doit se munir d'un carnet de transport contenant 12 tickets valables pour un aller et un retour au sein de la Communauté de Communes d'ALTKIRCH, à raison d'un carnet par mois ;
- pour commander un carnet, le bénéficiaire appelle la mairie (03.89.40.99.21) et communique son nom, son prénom, son adresse, son numéro de téléphone et son âge ;
- les carnets sont disponibles en mairie le 3^{ème} jour après la commande ;
- les premiers carnets délivrés seront remis en main propre aux bénéficiaires, par un agent de la Communauté de Communes qui leur fournira toutes les explications utiles.

12. Report de la collecte du tri sélectif

Conformément au calendrier annuel de collecte des déchets, la population est informée des reports de collecte affectant les jours fériés suivants, concernant le tri sélectif :

- collecte du 25 décembre 2014 **reportée au 27 décembre 2014 (samedi)** ;
 - collecte du 1^{er} janvier 2015 **reportée au 03 janvier 2015 (samedi)** ;
- Prière de sortir les sacs la veille au soir.

13. Sachets transparent (tri sélectif)

En attendant la distribution de sachets accompagnant le calendrier de collecte des déchets 2015 (ordures ménagères, tri sélectif), prévue vers la fin de l'année, les habitants à court de sachets peuvent venir en retirer à la mairie aux heures d'ouverture.

14. Info spéciale TRI – Fêtes de fin d'année

Voici quelques consignes à respecter lors de la présentation des déchets relatifs aux fêtes de fin d'année :

- les emballages cadeau en **papier glacé** ou **films glacés** et l'ensemble des **nœuds d'emballage** ne sont pas ramassés dans le cadre de la collecte sélective. Ils doivent être évacués avec vos **ordures ménagères**.
- Les cartons doivent impérativement être vidés** et ne plus contenir d'éventuels éléments en polystyrène.
- Les jouets en plastique et les peluches** dont vous souhaitez vous défaire ne doivent pas être mis dans le sac de tri. Vous pouvez vous rapprocher d'un organisme de bienfaisance (Croix Rouge, Terre des Hommes,...) ou les évacuer avec les **ordures ménagères**.

15. Tri en déchetterie

- Les jouets électriques doivent être apportés en déchetterie ;
- Les appareils électroniques hors service peuvent être jetés en déchetterie ;
- Les sapins défaits de toute décoration et d'emballage sont à déposer en déchetterie ou dans la benne à déchets verts ;
- Les sapins en plastique sont à jeter en déchetterie, dans la benne à « encombrants ».

16. Conteneur à déchets verts : attention au feu

Il a été constaté une fois de plus que des cendres encore chaudes ont été déversées dans le conteneur à déchets verts, provoquant un incendie spectaculaire !

On peut se demander si les auteurs de ce dépôt ont véritablement conscience de leurs actes (à moins que ce ne soit volontaire, allez savoir...).

Pour des raisons (évidentes) de sécurité, assurons-nous donc que les cendres soient complètement froides avant de les déverser dans le conteneur, c'est une question de bon sens.

17. Liste électorale

Nous rappelons une dernière fois que les personnes non encore inscrites sur la liste électorale (notamment les nouveaux arrivants) ont jusqu'au 31 décembre 2014 dernier délai pour le faire, si elles souhaitent prendre part aux différents scrutins prévus en 2015 (départementaux et régionaux).

Merci aussi aux nouveaux arrivants d'avoir l'amabilité de venir se signaler en Mairie, comme déjà annoncé dans le bulletin du mois de novembre 2014. Les personnes quittant le village seraient également bien aimables d'en informer la Mairie (mise à jour des fichiers domiciliaire et électoral, solde de créances restantes le cas échéant), signalement qui incombe aussi aux propriétaires-bailleurs (un simple appel téléphonique de leur part à la mairie serait très apprécié !).

18. Téléphone, smartphone : un risque au volant

Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident ; écrire un message en conduisant multiplie ce risque par 23 !

Le constat est alarmant : 31 % des conducteurs reconnaissent lire leurs messages au volant et 13 % en rédigent. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans : 61 % des conducteurs lisent leurs SMS en conduisant et 32 % en écrivent (sondage exclusif TNS-Sofres – septembre 2013) !

Le smartphone ou le téléphone portable sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne. Au volant leur usage distrait le conducteur, avec pour conséquences immédiates : augmentation du temps de réaction, difficulté à maintenir le véhicule dans sa trajectoire, à s'insérer dans le flux de circulation, à adapter sa vitesse, réduction du champ visuel et moindre conscience de l'environnement.

Dans la plupart des pays européens, l'usage du téléphone au volant est interdit. En France, un conducteur utilisant un téléphone portable tenu en main est passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points du permis de conduire. L'usage du kit main libre est toléré mais peut être retenu comme circonstance aggravante si, en cas d'accident, son emploi s'avère en être la cause.

Faire la route sans être distrait par le téléphone portable, c'est possible !

Il suffit d'activer le mode silencieux pendant toute la durée du trajet, de placer le téléphone dans un endroit du véhicule non accessible en conduisant, de le confier à un passager ou de s'arrêter dans un endroit sécurisé pour prendre connaissance des messages reçus.

Pour en savoir plus : www.securite-routiere.gouv.fr

19. Remerciements

- M. et Mme Georges LOBMEYER ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion de leurs noces de diamant.

Ils remercient particulièrement M. le Maire et ses adjoints, le député Jean-Luc REITZER, le Conseiller Général Armand REINHARD et le Crédit Mutuel.

Par ailleurs, ils remercient la famille, les amis et les connaissances de près et de loin pour les cadeaux, appels téléphoniques et autres attentions qui leurs sont allés droit au cœur !

- M. et Mme Eugène GRATZ ont, quant à eux été très honorés par la visite de M. le Maire et de ses adjoints, à l'occasion de leurs noces d'or.

Aussi, remercient-ils chaleureusement la municipalité et les élus pour les marques d'amitié ainsi que pour la généreuse attention qu'ils leur ont témoignées. Ils remercient aussi le Député Jean-Luc REITZER.

Les jubilaires y associent leur famille et amis, pour tous les gestes, attentions et le moment de convivialité qu'ils leur ont offert à l'occasion de cet événement. Merci sincèrement !

20. Petites annonces

Dame sérieuse, 49 ans habitant Hirtzbach propose tous travaux ménagers, jardinage, garde-malade, aide aux personnes âgées ou baby sitter.

Contact : 03.89.40.29.93.

21. Etat civil

Naissances :

- le 19 octobre 2014 à ALTKIRCH est née Alice, premier enfant de Stéphane WALTER et sa compagne Laura DE NEEF, demeurant 88 rue Principale ;
- le 02 novembre 2014 à ALTKIRCH est né Sohen qui fait la joie de ses parents, Jean-Yves MENYHART et sa compagne Stéphanie GUITTARD, et de son frère Noan, demeurant 15C rue de la Montagne.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

22. Les grands anniversaires de décembre 2014

67 ans :	Mme WALTER	Irène née MEISTER
	Mme SCHURCK	Yveline née MARCHYLLIE
	M. DIDIER	Jean-Claude
68 ans :	M. HEGY	Jean-Claude
	M. BLAES	Pierre
70 ans :	Mme BRAND	Maria née GISSINGER
71 ans :	M. SCHMITT	François
	M. LAGROST	Michel
72 ans :	M. LANG	Henri
73 ans :	Mme GRATZ	Marguerite née MEYER
74 ans :	Mme KAUFMANN	Marie-Jeanne née WALCH
76 ans :	Mme BIHR	Marie-Louise née KUHN
79 ans :	Mme MEYER	Margot née DIEBOLT
80 ans :	M. KREIDER	Gérard
81 ans :	Mme RICH	Miriam née HAETTICH
82 ans :	Mme WALCH	Marie-Jeanne née PFLIEGER
83 ans :	Mme LIGIBEL	Christiane
87 ans :	M. DISSER	Maurice
92 ans :	Mme HELL	Marie-Louise née BILGER

Le 22 octobre 2014, Georges LOBMEYER et son épouse Françoise née UBERSCHLAG ont fêté leur Noces de diamant ;

Le 13 novembre 2014, Eugène GRATZ et son épouse Marguerite née MEYER ont fêté leur Noces d'or ;

Le 27 novembre 2014, Giovanni FILIPPETTI et son épouse Anne-Marie née ALBISSER ont fêté leur Noces d'or.

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	